

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Manoir du Lac Delage - le 29 septembre 2018

Présents:

Martin Rochette, Président
Amélie Léger, membre du Conseil d'administration
Daniel Lavallée, SQA
Éric Prefontaine, SQA
Ugo Catudal, SQA
Eric Aach, SQA
Paul St-Hilaire, SQA
Ken Jomphe (Est du Québec)
Michael Smith, Mont-Ste-Marie (Outaouais)
Elaine Bertrand (Laurentides)
Charles-Alexandre Pelletier, Orford (Estrie)
Catherine Grenier (Québec et membre du Conseil d'administration)
Julie Paquet (Mauricie)

Ouverture de l'assemblée (13h15)

1. Mot de bienvenue

Martin Rochette, président sortant de Ski Québec alpin, adresse un mot de bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle et constate le quorum.

2. Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par Elaine Bertrand d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Approbation: Elaine Bertrand

Appuyé : Michael Smith

3. Approbation du procès-verbal de l'AGA 2017

Il est proposé par Elaine Bertrand d'approuver le procès-verbal de l'AGA de 2017.

Approbation : Elaine Bertrand

Appuyé : Catherine Grenier

4. Rapport du Président

Le Président sortant évoque l'état favorable dans lequel se trouve le ski alpin de compétition au Québec, car il s'agit d'un sport qui possède une structure efficiente grâce aux clubs et bénévoles alors que l'organisme provincial est financièrement en santé. Il remercie et félicite par la suite le personnel de Ski Québec alpin.

5. Situation financière

Le Directeur général, Daniel Paul Lavallée présente les états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2017-2018.

Acceptation des états financiers vérifiés : Ken Jomphe

Appuyé : Catherine Grenier

Résolution AGA.1.29.09.2018.

Il est unanimement résolu d'accepter les états financiers vérifiés tels que présentés.

6. Adoption des règlements

A) Règlements généraux

Les changements aux règlements visent à préciser la définition de « membre » pour éviter toute confusion. M. Rochette explique que les modifications à la partie 1 des règlements généraux ont été adoptées par le Conseil d'administration le 12 septembre 2018 et doivent être rectifiées par l'Assemblée annuelle. Il demande alors que quelqu'un propose l'adoption.

Proposé : *Charles-Alexandre Pelletier*

Appuyé : *Michael Smith*

B) Manuel des règlements (chapitre 4)

M. Rochette demande à quelqu'un de proposer l'adoption des modifications à la section 4 du manuel des règlements.

Proposé : *Elaine Bertrand*

Appuyé : *Michael Smith*

Résolution AGA.2.29.09.2018.

Il est unanimement résolu d'adopter - et de ratifier le cas échéant - les règlements tels que présentés.

7. Élections par le président des élections

Martin Rochette mentionne les candidats qui se sont présentés afin de combler les postes disponibles au sein du CA. Les cinq (5) postes disponibles ont été comblés par les personnes suivantes :

- Amélie Léger Membre indépendant
- Marianne Plamondon Membre indépendant
- Daniel Boivin Membre issue de l'Outaouais
- Steve Lévesque Membre issue des Petites régions
- Patrice Morin Membre issue des Laurentides

Résolution AGA.3.29.09.2018.

Les cinq candidats mentionnés ci-haut sont par conséquent élus à l'unanimité.

7. Varia

Aucun point n'est soulevé.

Fermeture de l'assemblée (13h40)